

Information multimodale en Rhône-Alpes

État des lieux
Mise à jour
Mars 2009



Information multimodale en Rhône-Alpes

État des lieux

Mise à jour

Mars 2009

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Ils pourront y trouver des repères qui les aideront dans leur démarche. Mais le contenu présenté ne doit pas être considéré comme une recommandation à appliquer sans discernement, et des solutions différentes pourront être adoptées selon les circonstances.

Références: Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel doit savoir. Le Certu a suivi une démarche de validation du contenu et atteste que celui-ci reflète l'état de l'art. Il recommande au professionnel de ne pas s'écarter des solutions préconisées dans le document sans avoir pris l'avis d'experts reconnus.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur : <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

N° Production 22201

N°Produit 10

Organisme commanditaire : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques. Financé par la DGITM sur le chapitre 91-20/10			
Titre : Information multimodale en Rhône-Alpes			
Sous-titre : État des lieux/ Mise à jour / Mars 2009		Date d'achèvement : Mars 2009	Langue :Français
Organisme auteur : CETE LYON		Rédacteurs ou coordonnateurs :Chantal POYET (CETE de Lyon)	Relecteur assurance qualité : DENIS Yannick (CERTU – DD - PST)
Résumé Le Certu, service technique central du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, qui assiste la Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer pour la mise en place de la Plateforme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM), a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Rhône-Alpes. Cette étude a plusieurs objectifs : • donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existants en région ; • mieux connaître les acteurs et leurs attentes ; • contribuer à favoriser les échanges d'information sur les thèmes de la PREDIM ; • participer à l'amélioration de l'annuaire PASSIM (dispositif et présentation des fiches par service). L'objectif n'est pas de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans un délai raisonnable de trois à quatre mois un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un deuxième temps, le cas échéant en utilisant les outils que la PREDIM essaie de développer, comme le site www.predim.org ou l'annuaire des sources d'information multimodale PASSIM (www.passim.info). Les informations recueillies proviennent d'entretiens auprès de certaines autorités organisatrices des transports et plusieurs gestionnaires routiers, ainsi que d'un travail de recherche sur le web. Depuis la première parution du document en 2005, de nombreuses initiatives sont à signaler en Rhône-Alpes pour le développement d'une information partagée entre les différents acteurs des transports, tant au niveau de la Région Rhône-Alpes (avec le site Multitud) que des départements qui se dotent petit à petit de systèmes d'information intégrant l'information routière et TC, et des AOT urbaine, dont en particulier la Métro à Grenoble, qui déroule petit à petit son projet de gestion multimodale des déplacements. Cependant, on peut noter que si les partenaires arrivent de mieux en mieux à mettre à disposition les informations vers les autres, l'émergence de stratégies concertées de gestion de l'offre en regard de la demande reste insatisfaisante. Par suite, les informations données par les calculateurs d'itinéraires présentent encore des réponses différenciées, voire concurrentielles entre le Transport public et les véhicules personnels, alors que des complémentarités seraient à mettre en œuvre. Cela reste un challenge pour l'avenir.			
Thème et sous-thème : Systèmes de transports – intermodalité – information multimodale.			
Ouvrages sur le même thème : Information multimodale en Lorraine, en Champagne-Ardenne, à la Réunion...			
Mots clés : information multimodale, information voyageurs, transport collectif, système d'information, information routière		Diffusion : Certu – DD - PST	Web :oui
Nombre de pages : 22	Tirage :Non	Confidentialité : Accès libre	Bibliographie :Non

SOMMAIRE

1. Contexte.....	6
1.1 L'information multimodale et la PREDIM.....	6
1.2 Objectifs de l'étude.....	7
2. Les déplacements en région Rhône-Alpes.....	7
2.1 Chiffres-clés.....	7
2.2 Principaux acteurs.....	8
3. L'information déplacements en région Rhône-Alpes.....	8
3.1 Information routière.....	8
3.1.1 Sociétés concessionnaires.....	9
3.1.2 Les services spécifiques du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (services de l'ancien ministère de l'Équipement).....	9
3.1.3 Les Conseils Généraux.....	10
3.1.4 Le Grand Lyon.....	11
3.1.5 Autre.....	11
3.2 Information sur les transports collectifs.....	11
3.2.1 TC régionaux.....	12
3.2.2 Département de l'Ain (01).....	12
3.2.3 Département de l'Ardèche (07).....	13
3.2.4 Département de la Drôme (26).....	13
3.2.5 Département de l'Isère (38).....	13
3.2.6 Département de la Loire (42).....	14
3.2.7 Département du Rhône (69).....	15
3.2.8 Département de la Savoie (73).....	16
3.2.9 Département de la Haute-Savoie (74).....	16
3.3 Autres services d'information.....	17
3.4 Information multimodale.....	18
3.4.1 La Région Urbaine de Lyon (RUL).....	18
3.4.2 La GMCD de Grenoble.....	18
4. Un premier bilan.....	19
4.1 Ce qu'il faut retenir.....	19
4.2 Perspectives.....	19
4.3 Évolutions par rapport à la monographie de 2005.....	19
5. Glossaire.....	20

1. Contexte

1.1 L'information multimodale et la PREDIM

Rappelons ici les définitions communément acceptées de l'intermodalité et de la multimodalité dans les transports :

- **Intermodalité** : Enchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination
- **Multimodalité** : Offre de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination

On peut même préciser que la fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'utilisateur des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charge éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, etc.).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine incontournable de notre « société de l'information » :

- elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière (VP), covoiturage, transports collectifs (TC) urbains (bus, tram, métro, taxi, à la demande, etc.), et interurbains (car, rail, avion, ferry, etc.), modes doux (vélo, marche, roller...);
- elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier ;
- elle concerne une grande diversité d'acteurs, côté utilisateurs (pendulaires, occasionnels, professionnels, personnes à mobilité réduite, touristes...) et fournisseurs (exploitants de réseaux, administrations d'état et collectivités locales autorités organisatrices de transport, prestataires de services et industriels) ;
- elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données: état du trafic, informations théoriques, réseaux, horaires, et tarifs, prévisions et temps réel : perturbations et événements, travaux, congestion et accidents, grèves, etc. ;
- elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées : fourniture des tarifs et horaires, calcul d'itinéraires optimisés selon divers critères, conseils et guidage, calcul de prix de revient, diffusion des événements importants, etc. ;
- elle se décline sur toute une gamme de supports : papier, radio, TV, web, téléphone, WAP, bornes interactives, guichets, etc. ;
- elle interagit avec d'autres domaines : vente et paiement, tourisme, commerce, météo, sécurité, etc. ;

Au vu notamment des progrès réalisés dans plusieurs pays à l'étranger, le besoin de développer les services d'information multimodale en France a été souligné dès 2000 par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et l'Action Fédérative sur l'Intermodalité des Voyageurs, qui s'est traduite concrètement fin 2001 par le lancement d'une Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM¹). La PREDIM finance un certain nombre d'expérimentations, études et développement concourant à faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale, comme ceux que devront mettre en place les Autorités Organisatrices de déplacements des agglomérations françaises, au titre de la Loi SRU (« Solidarité et Renouvellement Urbains »).

¹pour en savoir plus, consultez le site www.predim.org

1.2 Objectifs de l'étude

Le Certu, service technique central du ministère de l'équipement, qui assiste la Direction Générale des Infrastructures de Transports et de la Mer pour la mise en place de la PREDIM, a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Un premier état des lieux a été effectué en 2005 sur les quatre régions de la zone d'action du Cete de Lyon : Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté.

Cette étude avait plusieurs objectifs :

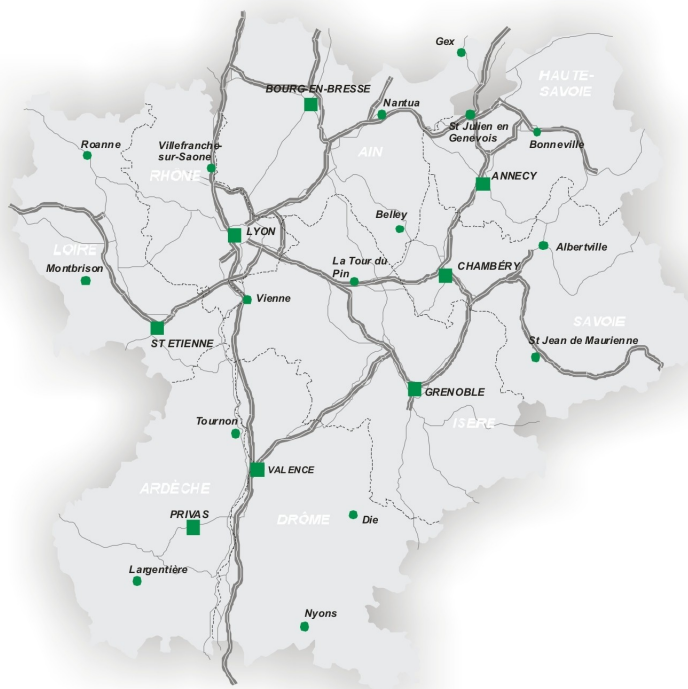
- donner une image à l'instant t des services et systèmes existants en région ;
- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;
- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.

Les données recensées dans le rapport de 2005 étant devenues plus ou moins obsolètes, du fait de l'évolution propre des services et des diverses réorganisations administratives, L'objet de ce rapport est de proposer une mise à jour concernant la région Rhône-Alpes.

Il fait également, par rapport à la première version, une comparaison qualitative par territoire administratif, et une comparaison quantitative sur l'ensemble de la région.

2. Les déplacements en région Rhône-Alpes

2.1 Chiffres-clés



Carte administrative de la Région Rhône-Alpes

La Région Rhône-Alpes s'étend sur 43 700 km². Elle comprend 8 départements et 2 879 communes dont 33 de plus de 20 000 habitants, qui rassemblent un tiers de la population Rhône-alpine. En 2007, elle compte 6 millions d'habitants² contre 5,6 en 1999³.

En 1999, l'agglomération lyonnaise regroupait à elle seule 1 349 000 habitants, soit près du quart de la population régionale. Venaient ensuite les agglomérations grenobloise (419 000 habitants), stéphanoise (292 000 habitants), annecienne (137 000 habitants), chambérienne (113 000 habitants), valentinoise (117 000 habitants) et burgienne (101 000 habitants).

Si quelques secteurs de montagne (Ardèche, Drôme...) peuvent être éloignés tout à la fois des structures urbaines et de voies de communication importante, l'armature urbaine de la région Rhône-Alpes couvre toutefois un territoire très important et est relativement équilibrée. La région Rhône-Alpes est fortement équipée en infrastructures de communication, notamment autoroutières. En particulier, le long de la vallée du Rhône et de la Saône, l'axe A6-A7 reçoit le trafic le plus important de France, et plus particulièrement au niveau de l'agglomération lyonnaise dont la traversée est marquée par des besoins extrêmement importants en matière de transit : il s'agit aujourd'hui de la voie principale d'accès à la Méditerranée, l'Espagne et l'Italie depuis le Nord de la France et de l'Europe.

2.2 Principaux acteurs

Outre le Conseil Régional et les 8 Conseils Généraux, la Région compte une trentaine d'autorités organisatrices de transport urbain.

Depuis les dernières lois de décentralisation accompagnées du déclassement d'un nombre important de routes nationales en routes départementales du transfert de leur gestion des DDE aux Conseils Généraux, et de la création des Directions interdépartementales des routes, les exploitants routiers sont la DIR Centre-est pour les routes nationales non concédées, les 8 Conseils Généraux pour les routes départementales, 5 sociétés concessionnaires pour les autoroutes et ouvrages concédés (ASF, APRR, Cofiroute et ATMB), et les services de gestion de trafic des principales villes (Lyon, Grenoble et Saint-Étienne...). Le CRICR de Lyon assure une fonction de gestion à plus haut niveau en intégrant des informations nationales et en proposant des recommandations tant aux usagers qu'aux gestionnaires de voies.

En matière de transports collectifs, et plus précisément d'informations multimodales, la Région Urbaine de Lyon est un acteur essentiel.

3. L'information déplacements en région Rhône-Alpes

Le chapitre suivant présente l'état des lieux des services d'information à l'utilisateur (avant et pendant le voyage) en commençant par l'information routière, sachant que la route est de loin le principal mode de transport, puis l'information sur les TC, puis les autres services de transports (modes doux, TAD, co-voiturage), pour conclure par quelques éléments sur l'information multimodale.

3.1 Information routière

Il existe des services nationaux d'information routière qui couvrent la Région (proposés par « Bison Futé » et les CIR ou les sociétés d'autoroute, mais aussi par des opérateurs tels que MédiaMobile, Mappy, Michelin, et les médias radio/TV). Nous ne traiterons cependant ci-après que les services d'information à caractère local.

²Estimations INSEE d'après les recensements partiels

³RGP 1999, PSDC

3.1.1 Sociétés concessionnaires

Les sociétés d'autoroutes ont mis en place des services d'information et proposent sur leurs sites Internet (www.infotrafic.com, <http://www.autoroutes.fr>, <http://www.aprr.fr>, <http://www.asf.fr>, <http://www.tunneldufrejus.com/>), des informations temps réel et prévisionnel, des informations sur les chantiers, ainsi qu'un service de calcul d'itinéraire routier, un service vocal (0 825 45 107 7 pour la SAPRR, 0825 016 015 pour les ASF). Par ailleurs, l'information est diffusée en FM sur 107.7 MHz. Il s'agit de services développés sur l'ensemble des réseaux autoroutiers au niveau national.

Au niveau local, ATMB, société concessionnaire de l'Autoroute blanche et de la partie française du tunnel du Mont Blanc propose les mêmes informations que précédemment sur son site Internet (www.atmb.fr) : informations en temps réel sur les conditions de circulation, ainsi que sur les chantiers en cours.

3.1.2 Les services spécifiques du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (services de l'ancien ministère de l'Équipement)

3.1.2.1 DIR Centre-est

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-est est issue de la décentralisation instituée par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Celle-ci a conduit au transfert des deux tiers du Réseau Routier National (RRN) aux départements et a mis fin à la mise à disposition des DDE auprès des conseils généraux. Elle est chargée de l'exploitation, de l'entretien et des investissements sur le réseau routier non concédé conservé par l'État. Au niveau de l'exploitation routière, l'organisation mise en place est indépendante des limites administratives mais se fait par itinéraire, afin de répondre aux attentes des usagers en matière de sécurité, de viabilité et d'information en temps réel. Les limites de sa zone d'action ne s'arrêtent pas à la région Rhône-Alpes, mais elles couvrent des parties des régions Bourgogne et Auvergne. Le site Internet de la DIR Centre-Est (www.enroute.centre-est.equipement.gouv.fr/) donne de nombreuses informations sur l'état des routes, les conditions de circulation et les chantiers en cours, par secteur (Grenoble, Chambéry, Valence, Lyon, Saint-Etienne et Moulins). Il renvoie au site Internet Bison Futé et aux différents PC (CORALY, Hyrondelle et Osiris).

3.1.2.2 CORALY

CORALY est un partenariat entre la DIR Centre-est, les sociétés concessionnaires d'autoroutes AREA, ASF et APRR, le Conseil général du Rhône, le Grand Lyon et la Région Rhône-Alpes. Le réseau Coraly est constitué des 170 km de voies rapides de l'agglomération lyonnaise, tous exploitants confondus. Ce secteur comprend en particulier le périphérique de Lyon, les autoroutes A6 et A7 ainsi que le contournement Est. Sur son site Internet (www.coraly.com), CORALY donne des informations en temps réel des conditions de circulation, les temps de parcours ainsi que des prévisions.

L'information est diffusée via des panneaux à messages variables (PMV), et est relayée par les radios locales. CORALY gère aussi sur A6 et A7 des panneaux à prismes qui font évoluer la mention « Marseille » depuis le Nord ou « Paris » depuis le Sud, par le tunnel de Fourvière ou par l'A46.

3.1.2.3 PC Hyrondelle

Le PC Hyrondelle fait partie de la DIR Centre-est, et s'occupe des voies rapides urbaines du sud Loire. www.hyrondelle.net est un site d'informations et de débats sur le trafic, la sécurité, les travaux d'entretien, le paysage, le bruit, l'avancée des projets et plus généralement l'actualité des voies rapides urbaines (VRU) sur l'agglomération de Saint-Etienne. Un répondeur sur l'état des routes est également joignable au 0820 229 165.

3.1.2.4 PC Osiris

Savoie Route constitue un partenariat entre la DIR Centre-est et le Conseil Général de la Savoie. Son site Internet (www.savoie-route.com) et un serveur vocal accessible 24 h sur 24 (04 79 37 73 37) renseignent sur l'état de la circulation dans le département de la Savoie, donnent des prévisions de trafic, indiquent l'état des routes notamment les travaux en cours.

3.1.3 Les Conseils Généraux

Depuis les lois de décentralisation successives, les conseils Généraux ont repris en direct (avec une intervention de plus en plus ténue des services de l'Etat) la construction, la gestion et l'entretien des routes départementales ; plusieurs routes nationales gérées par les DDE sont devenues départementales et ont été rétrocédées aux CG.

Dans le département de l'Ain, le Conseil Général met à disposition sur son site Internet (www.ain.fr) des informations sur les chantiers et sur les conditions de circulation. Six agences routières et techniques réparties sur le territoire du département assurent les tâches d'entretien et d'exploitation du réseau à partir de 24 centres d'exploitation.

Dans le département l'Ardèche, le Conseil Général met à disposition sur son site Internet (www.ardeche.fr) une carte des chantiers en cours, mise à jour chaque semaine.

Pour le département de la Drôme, le Conseil Général indique sur son site Internet (www.cg26.fr et www.ladrome.fr) qu'il poursuit son programme de modernisation et développe des actions favorisant des modes de circulation respectueux de l'environnement. Le site de la DDE de la Drôme propose des informations actualisées en fonctions des événements, uniquement en période hivernale : à partir de son site Internet www.drome.equipement.gouv.fr et au numéro vert 0 800 16 26 26.

Dans le département de l'Isère, la DDE met à disposition sur son site Internet (www.isere.equipement.gouv.fr) des informations en temps réel et des prévisions à 6 jours sur les axes routiers de circulation ou sur les chantiers perturbants.

Dans le département de la Loire, le site Internet de la DDE (www.loire.equipement.gouv.fr/) permet d'ouvrir une synthèse quotidienne de l'état des routes dans le département, émanant de la DIR Centre-est, en précisant aussi le numéro de téléphone pour connaître l'état des lieux des routes : 0820 229 165. Le Conseil Général renseigne quant à lui sur l'état des routes départementales en période hivernale, via des cartes sur son site Internet (www.loire.fr) (nouvelle adresse) et des numéros de téléphone (04 77 34 46 06 pour les routes départementales, 04 77 51 41 18 pour le Col de la République, et 08 26 02 20 22 pour les autres axes, Loire et hors Loire). Il informe toute l'année sur l'actualité des chantiers : localisation, nature et périodes des travaux. Enfin, le site Internet renvoie au PC Hyrondelle.

Dans le département du Rhône, le Conseil Général indique sur son site Internet (www.rhone.fr : nouvelle adresse) le numéro de téléphone Info « Routes » 69 : 0800 69 14 69. Sur son site Internet (www.rhone.equipement.gouv.fr), la DDE 69 renvoie vers Bison Futé (www.bison-fute.equipement.gouv.fr/) et en particulier Coraly, la DIR Centre-est pour l'état des routes.

Le département de la Savoie renvoie, à travers le site Internet du Conseil Général (www.cg73.fr), au PC Osiris, au CRICR Rhône-Alpes Auvergne et donne la fréquence de la radio France Bleu Pays de Savoie. Le site Internet de la DDE de la Savoie (www.savoie.equipement.gouv.fr/) renvoie quant à lui à Bison Futé.

Dans le département la Haute-Savoie, le Conseil Général met à disposition sur son site Internet (www.cg74.fr) des informations sur les chantiers en cours à partir d'une carte et d'une liste détaillée. Il indique également les numéros de téléphone pour avoir des informations sur l'état de la circulation en Haute-Savoie (04 50 66 10 74) et pour le réseau Rhône-Alpes (0826 022 022).

3.1.4 Le Grand Lyon

La Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon) dispose d'un poste central de régulation du trafic CRITER (Commande de Régulation et d'Information du Trafic et des Événements Routiers). Le PC CRITER dispose de :

- 86 caméras situées sur les principaux axes de l'agglomération lyonnaise.
- 300 carrefours à feux régulés dans 20 zones, 248 postes de mesure de trafic
- 19 PMV.

Ce poste central permet d'alimenter « Info-Trafic », un service du Grand Lyon destiné aux usagers des routes de l'agglomération lyonnaise. Il travaille en étroite collaboration avec les services urbains du Grand Lyon (Eau, Voirie, Propreté) et un réseau de partenaires institutionnels : le PC des voies rapides CORALY, le PC du Périphérique Nord, le CRICR, la SIC, la Police Municipale, les TCL Transports en Commun Lyonnais, la Ville de Lyon, la Préfecture pour les informations événementielles.

Ce service donne les conditions de circulation en temps réel et les informations prévisionnelles (travaux, manifestations...) sur l'agglomération et les voies rapides du Grand Lyon. Il est accessible par téléphone (0 800 15 30 50) 24h/24, 7 jours/7, mais l'information sur le trafic en temps réel est mise à jour uniquement du lundi au vendredi de 7h à 19h30 non stop toutes les 20 minutes en heures de pointe et toutes les heures en périodes creuses.

Le week-end, seules les informations relatives aux événements connus à l'avance ou les chantiers programmés sont relayées.

L'information est accessible par Internet (<http://infotrafic.grandlyon.com>). Des bulletins d'information spéciaux sont diffusés lors d'événements importants ou en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Info-Trafic est en relation permanente avec différents partenaires comme les services de police, de CORALY, du Périphérique Nord et l'ensemble des 57 mairies du Grand Lyon. Il informe également sur les chantiers perturbants en cours et programmés sur les 57 communes de l'agglomération.

Par ailleurs, « Info-Trafic » est partenaire d'une dizaine de radios de l'agglomération lyonnaise. Des flashes trafic sont diffusés en direct depuis le PC CRITER quotidiennement sur six d'entre elles, de 7h à 9h et de 16h à 19h30 : Espace (96.9 FM), Scoop (92.0 FM), Impact FM (106.3 FM), RCF (88.4 FM), Hits & sports (98.4 FM), Lyon Première (90.2 FM). Les autres radios partenaires sont : Chérie FM, Europe 1, Europe 2, Nostalgie, NRJ et RCT.

3.1.5 Autre

La communauté urbaine de Lyon délègue, depuis janvier 2006, l'exploitation du Boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL) à la société OPENLY dans le cadre d'une délégation de service public. Cette délégation prend la forme d'une régie intéressée, conclue pour une durée de huit ans. Ses missions : assurer la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la promotion de l'ouvrage et la maintenance des équipements. L'information routière sur l'état du trafic est diffusée via des PMV, et est relayée par les radios locales.

3.2 Information sur les transports collectifs

Le site www.passim.info est un annuaire de sites et services sources d'information sur la mobilité réalisé dans le cadre de la PREDIM. Il donne des informations essentielles permettant de retrouver les services de transports disponibles sur un secteur donné par leur localisation ou par mode de transport : train, autocar, transport collectif urbain, transport à la demande, taxi, covoiturage, autopartage, voiture, modes doux, avion, bateau et centre d'information.

3.2.1 TC régionaux

Au niveau régional, l'information TER est diffusée par l'intermédiaire de fiches horaires, un guide régional, des affiches, via un site web (www.ter-sncf.com/rhone_alpes) qui donne horaires, plan, itinéraires, et par téléphone (0 891 67 68 00 du lundi au samedi de 7h à 19h). Le site renseigne sur les travaux en cours, en gare et sur les lignes. Des infos trafic sont disponibles depuis le site et par téléphone (0805 90 36 35).

Depuis le site www.ter-e-services.com/termobile/index.html, il est possible de télécharger l'application « Ter Mobile » pour obtenir en temps réel sur son téléphone portable, les prochains départs d'une des 2 500 gares SNCF ainsi qu'un itinéraire détaillé et personnalisé. Deux widgets permettent, une fois les applications téléchargées, d'accéder à plusieurs informations sur son ordinateur. Le widget TER « Prochains départs des trains » offre en quelques clics une information horaire personnalisée en temps réel. Le widget TER « recherche d'itinéraires » offre quant à lui une information horaire et itinéraire personnalisée en temps réel.

Douze collectivités et autorités responsables de transports se sont associées pour constituer un véritable réseau de transports en commun d'agglomération, baptisé Réseau Express de l'Agglomération Lyonnaise (REAL) : la Région Rhône-Alpes, les Départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, le Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, la Communauté d'agglomération du Pays viennois, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, Communauté d'agglomération de Villefranche-sur-Saône, le SYTRAL, la SNCF et le RFF). Ses objectifs sont la modernisation et le développement des infrastructures ferroviaires, l'amélioration de l'accès aux gares, l'aménagement des gares, et l'amélioration du service rendu aux usagers.

Un titre de transport unique TCL + TER a été créé, la carte « OùRA ! ». Celle-ci inclut l'abonnement Vélo'v et TCL. Elle s'est étendue aux réseaux transports collectif urbain de Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry et Valence, puis, à terme, à l'ensemble des autres réseaux de transport régionaux, voire au-delà (agglomération de Mâcon). Une tarification zonale est prévue pour 2009.

Un kit d'information modale (plan d'interconnexion, plan de situation, horaires en correspondance) a été créé. Le Système d'Information voyageur va se généraliser. Un calculateur d'itinéraire intermodal sur un site Internet unique sera mis en place en 2009.

3.2.2 Département de l'Ain (01)

TC départementaux : Le Conseil Général de l'Ain indique sur son site Internet <http://www.ain.fr/> (nouvelle adresse) les horaires de toutes ses lignes de car, et donne accès au plan du réseau ainsi qu'à la liste des communes desservies.

Bellegarde sur Valserine : La Mairie propose le plan du réseau sur son site Internet www.ville-bellegarde01.fr/

Bourg en Bresse : le site Internet www.tub-bourg.fr/ fournit diverses informations sur le réseau de bus (tarification, plan des lignes, horaires...). De plus, ce site fournit des informations relatives aux perturbations comme les modifications d'itinéraires. On peut également demander des renseignements par téléphone (04.74.45.05.06) ou par courriel (info@tub-bourg.fr), au niveau de l'espace transport en centre-ville ainsi qu'au dépôt.

Oyonnax : le site Internet (www.cc-oyonnax.fr) fournit diverses informations sur le réseau de bus (tarification, plan des lignes, horaires...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.74.77.51.51) ainsi qu'au niveau d'une agence commerciale située en centre-ville.

3.2.3 Département de l'Ardèche (07)

TC départementaux : le Conseil Général de l'Ardèche diffuse sur son site web (www.cg07.fr) les itinéraires et les horaires des lignes de cars régulières et des lignes spécifiques scolaires. Il indique les numéros de téléphone du serveur vocal du service des transports (04 75 66 97 59 ou 04 75 66 97 66).

Annonay : le site Internet www.lebabus.com fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, foire aux questions,...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.75.33.44.45), via un formulaire à remplir sur le site Internet, ainsi qu'au niveau d'un point information situé à la gare routière.

3.2.4 Département de la Drôme (26)

TC départementaux : le Conseil Général de la Drôme diffuse sur son site web (www.cg26.fr) les itinéraires, les tarifs et les horaires des lignes de cars régulières et des lignes spécifiques scolaires. Il indique aussi les communes desservies par les services de transports à la demande et les coordonnées des services les gérant. Il donne accès via des liens aux réseaux urbains de Valence, Romans – Bourg-de-Péage et Montélimar.

Montélimar : le site Internet www.montelibus.fr/ indique le plan du réseau, les horaires, et les tarifs, ainsi que les coordonnées de l'agence de vente située en centre-ville.

Romans sur Isère : le site Internet www.citebus.com/ indique le plan du réseau, les horaires, et les tarifs, ainsi que les coordonnées de la gare multimodale à Romans-sur-Isère. Il donne accès aux horaires des TER Genève-Annecy-Grenoble-Valence, Grenoble-Valence et Romans-Valence. Il liste quelques sites Internet de modes doux (notamment, associations localisées sur le territoire).

Valence : le site Internet www.ctav.fr/ indique le plan du réseau, les horaires, les tarifs... Une rubrique renseigne les infos trafic / perturbations liées par exemple aux travaux. Il donne les coordonnées de l'agence de vente située dans le centre-ville de Valence, ainsi que celles des points de vente répartis sur toutes les communes desservies par le réseau. Enfin, il propose un calculateur d'itinéraire.

A noter que le réseau de Valence a adopté la carte OûRA en 2006 et qu'elle constitue son unique support de transport décliné en plusieurs titres.

3.2.5 Département de l'Isère (38)

TC départementaux : Le site Internet www.transisere.fr/ met à disposition les horaires, le plan, les titres et tarifs du réseau. Il donne les coordonnées des agences et relais de vente, ainsi que le numéro de téléphone de Transisère (0820 08 38 38). Un formulaire permet d'envoyer un courriel à Transisère. Le site propose un calculateur d'itinéraire. Il indique via des flashes infos les perturbations liées par exemple aux travaux.

Bourgoin-Jallieu / Isle d'Abeau : La communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) donne quelques informations sur le réseau de bus sur son site Internet www.san-isledabeau.fr/ et renvoie via des liens Internet sur le site de l'exploitant, ainsi que sur le réseau départemental, le site d'information sur les transports collectifs de la Région urbaine de Lyon (Multidud, cf. *infra*), et le SYTRAL. Le site de l'exploitant, www.rubantransport.com/, met à disposition les horaires, le plan du réseau et celui de chaque ligne, les titres et tarifs du réseau. Il donne les coordonnées des agences commerciales à Bourgoin-Jallieu et Villefontaine, ses coordonnées complètes, ainsi que les coordonnées des points de vente dans six communes du PTU.

Grenoble : le site Internet (www.semitag.com) fournit diverses informations sur le réseau de bus : plan des lignes, horaires, infos trafic... Il est possible de s'abonner aux actualités en laissant son adresse de courrier électronique pour recevoir la lettre d'information du réseau et être informé en cas de perturbations majeures sur le réseau

tramway et bus. De plus, le site Internet dispose d'un moteur de recherche d'horaires et un calculateur d'itinéraires. Des informations sont également disponibles par téléphone sur Allo TAG au 0 820 48 6000, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. En cas de perturbations importantes, un serveur vocal informe les usagers sur les conditions de circulation des lignes. Les coordonnées des agences commerciales et des points services sont indiquées sur le site.

Le site www.sedeplacer-tag.fr/ regroupe aussi les informations concernant les lignes et les horaires. De plus, il permet de connaître en temps réel, à travers le service Mobitrans, les temps d'attente des deux prochains bus ou tramways de l'arrêt de son choix.

Vienne : le site Internet www.paysviennois-bus.fr/ fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, modalités du TAD...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04 74 85 18 51) ainsi qu'au niveau de l'agence située à proximité de la gare SNCF.

Voiron : le site Internet www.paysvoironnais.com/ fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, modalités du TAD...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04 76 05 03 47), par courriel ainsi qu'au niveau du point central d'information du réseau, situé à côté de la gare routière. Les coordonnées du TAD (téléphone et courriel) sont indiquées. Les points de vente avec leur adresse sont listés.

3.2.6 Département de la Loire (42)

TC départementaux : le Conseil Général de la Loire diffuse sur son site Internet (www.loire.fr) des informations sur les lignes de cars régulières et les lignes spécifiques scolaires. Un serveur vocal est à disposition : 04 77 48 42 50. Des numéros de téléphone spécifiques sont indiqués pour les lignes régulières, les services spéciaux, le transport de personnes handicapées. Un listing « liens utiles » recense notamment les adresses Internet du Grand Roanne et de Saint-Etienne Métropole ainsi que celles de leur réseau urbain, le site d'information sur les transports collectifs de la Région urbaine de Lyon (Multitude, cf. *infra*), les conseils généraux des départements limitrophes à la Loire, plusieurs exploitants.

Feurs : la ville de Feurs dispose d'une navette municipale. Les horaires et le parcours des deux circuits sont disponibles sur le site Internet de la commune (www.feurs.org). La Communauté de communes Forez en Lyonnais dont fait partie Feurs indique quant à elle sur son site (www.cc-forez-en-lyonnais.fr) les différentes lignes départementales qui la traversent, les coordonnées du transporteurs, et renvoie aux sites des conseils généraux correspondants.

Montbrison : une navette urbaine circule dans la ville, son service est assuré par la Communauté d'Agglomération Loire-Forez. Le plan et les horaires sont accessibles sur le site Internet de la commune (www.ville-montbrison.fr). Des liens renvoient sur le site du Conseil Général pour les lignes régulières, de proximité et scolaires qu'il assure, ainsi que sur le site de la SNCF pour la ligne TER Clermont-Ferrand – Saint-Etienne.

Roanne : le site Internet (www.bus-star.com) fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, les coordonnées des points de vente, un calculateur d'itinéraire). Une « Info lignes » indique les perturbations, les changement d'horaires... Des informations sont également disponibles par téléphone (04 77 727 727) ainsi qu'au niveau d'un point information situé dans le centre-ville. On peut contacter le réseau via un formulaire sur le site Internet.

Saint-Chamond : Le site Internet de la ville (www.saint-chamond.fr) décrit la structure du réseau dans ses grandes lignes, indique le numéro de téléphone des services « à la demande » gérés par des taxis-bus (0 800 840 224). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.77.31.57.38) ainsi qu'au niveau du Kiosque info bus situé

dans le centre-ville. Il renvoie également sur le service de la STAS (*cf. infra*) qui assure désormais la desserte de Saint-Chamond.

Saint-Étienne : le site Internet (www.stas.tm.fr) fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, calculateur d'itinéraire...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.77.33.31.35) ou par courriel (stats@stas.tm.fr ou formulaire à remplir). ainsi qu'au niveau d'un espace transport situé dans le centre-ville.

3.2.7 Département du Rhône (69)

TC départementaux : le Conseil Général du Rhône diffuse sur son site Internet (www.rhone.fr) les horaires des lignes de cars.

Le site www.satobus.com/ indique les horaires, tarifs, et itinéraires de la navette Satobus, qui relie l'aéroport Lyon Saint-Exupéry à la ville de Lyon, neuf villes en Rhône-Alpes, 27 stations de ski (ventes des tickets en ligne sur www.satobus-alps.com), ainsi qu'à Eurexpo, le centre de conventions et d'expositions de Lyon. Le service est géré par le département du Rhône.

Lyon : Le site Internet (www.tcl.fr) diffuse l'ensemble des informations utiles aux voyageurs : plan du réseau, horaires lignes par lignes, tarifs. Ce site diffuse également des informations sur les perturbations liées à des travaux (déviation de lignes) ou à des grèves. Il est muni d'un moteur de recherche. Enfin, les principales lignes (métro, tramway, bus cristalis) sont disponibles sur le site au format MP3 et txt pour les déficients visuels. Des informations sont également disponibles par téléphone (0 820 42 7000) et via un formulaire permettant de poser des questions ainsi que dans les 11 agences commerciales et les 600 points services dont les coordonnées sont indiquées sur le site Internet.

Le site Internet a reçu en décembre 2007 et pour 2 ans, le niveau Argent du Label AccessiWeb⁴, signifiant une bonne accessibilité pour les personnes handicapées.

La quasi totalité des arrêts de bus et de tramway sont équipés de dispositif annonçant le délai d'attente pour le prochain passage.

Courant 2008, le SYTRAL expérimente un nouveau système d'information voyageurs en temps réel en fonction de la localisation des véhicules : 7 trolleybus et 11 tramways disposent d'écrans i-TCL en phase de test. Un écran gauche indique la ligne empruntée, le nom des arrêts, les correspondances, les perturbations éventuelles, ... Un écran droit diffuse quant à lui les actualités du jour (événements, météo, informations multimodales : prochains trains au départ lorsque le véhicule est à l'approche d'une gare, proximité des stations Vélo'v...).

Ce système fonctionne avec la technologie T-DMB (Terrestrial Digital Multimedia Broadcasting). Les informations sont transmises par radio numérique et sont actualisées en temps réel en fonction de la localisation du trolleybus ou du tramway.

Le site Internet www.velov.grandlyon.com/ indique toutes les informations concernant les Vélo'v, service de location de vélos sur Lyon et Villeurbanne : modalités pour prendre un Vélo'v et le déposer, liste et plans des stations ainsi que leur disponibilité en

⁴Les travaux de l'association BrailleNet dans l'accessibilité du Web depuis 1997 a conduit à l'élaboration d'un label de Qualité : « AccessiWeb » certifiant l'accessibilité des sites Web. Ce label est une méthode d'application des recommandations internationales. Il qualifie l'accessibilité d'un site Internet dans son concept général (accessible à tout le monde et quelque soit la technologie de consultation utilisée). Il se décline en 3 niveaux (Bronze, Argent et Or). Au niveau Bronze, le site a pris en compte les recommandations essentielles de l'accessibilité. Le site Web a un bon niveau d'accessibilité qui permet en particulier aux personnes handicapées de le consulter via des aides techniques (terminal Braille, logiciel lecteur d'écran, synthèse vocale, ...). Au niveau Argent, en plus des recommandations essentielles d'accessibilité, le site a respecté des recommandations facilitant la navigation. Le site a un très bon niveau d'accessibilité

vélo'v et bornes libres, formulaire de (ré)abonnement et d'utilisation du service avec la carte Técély du réseau de Lyon, tarifs.

Givors : La ville a intégré le PTU du Grand Lyon en janvier 2007 et est donc desservi par le réseau TCL de Lyon, dont le site Internet donne les coordonnées du point service à Givors.

Villefranche-sur-Saône : Le site Internet (www.lestav.com) fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, les coordonnées des lieux publics et les lignes et arrêts les desservant, les coordonnées des points de vente. Des informations sont également disponibles par téléphone (04 74 60 37 58 pour le siège social, 04 74 60 36 21 pour le point information de la CAVIL (Communauté d'agglomération), ainsi qu'au niveau de point information situé dans le centre-ville et celui à la gare routière. On peut contacter le réseau via un formulaire sur le site Internet. Le site indique également les modalités du transport à la demande (réservations au 04 74 60 54 54).

3.2.8 Département de la Savoie (73)

TC départementaux : le Conseil Général de la Savoie diffuse sur son site web (www.cg73.fr) les horaires des lignes de cars régulières et des lignes spécifiques scolaires. Le site Internet www.altibus.com est un système de réservation en ligne mis en place en 2001 et subventionné par le Conseil général. Il permet de faciliter l'accès du plus grand nombre aux stations de sports d'hiver en leur évitant les files d'attente dans les gares routières.

Aix les Bains : le site Internet (www.st2a.net) fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, les coordonnées des lieux publics et les lignes et arrêts les desservant, les coordonnées des points de vente. Des informations sont également disponibles par téléphone (04 79 88 01 56), ainsi qu'au niveau de point information situé dans le centre-ville. On peut contacter le réseau via un formulaire sur le site Internet. Le site indique également les modalités du transport à la demande (réservations au même numéro que le précédent).

Alberville : le site Internet de la communauté de communes (www.coral.fr) fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs). Des informations sont également disponibles par téléphone (0 820 227 413), ainsi qu'au niveau de point information situé dans le centre-ville. Le site indique également les modalités du transport à la demande, dont le numéro de téléphone est identique au précédent.

Bourg-Saint-Maurice : Le site Internet de la commune (www.bourgsaintmaurice.fr) indique qu'une navette inter-stations sur les Arcs circule gratuitement pendant la saison été.

Chambéry : Le site Internet de la communauté d'agglomération www.chambery-metropole.fr, ainsi que www.bus-stac.fr, fournissent diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs). Des informations sont également disponibles par téléphone (04 79 68 67 00), ainsi qu'au niveau de point information situé dans le centre-ville.

3.2.9 Département de la Haute-Savoie (74)

TC départementaux : Le site Internet <http://infotransports.cg74.fr> indique les horaires et les itinéraires des différentes lignes interurbaines (utilisées également par les scolaires). Il permet d'effectuer une recherche d'itinéraire. Il indique les coordonnées des points de vente par commune. Un formulaire de contact permet d'envoyer un message (notamment pour les motifs de demande d'information, de non respect d'horaire, de problème de transport).

Annecy : le site Internet (www.sibra.fr) fournit diverses informations sur le réseau de bus (itinéraires, plans, horaires, ...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.50.10.04.04) ainsi qu'au niveau d'un point information Espace commercial, en face de la gare SNCF. Il est possible de s'inscrire au service smm (Sibra Mini Message) pour recevoir gratuitement et en temps réel sur son téléphone portable toute l'information de la Sibra (au choix : événements majeurs perturbant le réseau, autres événements, nouveautés), à raison de 9 messages maximum par an.

Annemasse : Le site Internet www.reseau-tac.fr/ fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs). Des informations sont également disponibles par téléphone (04 50 38 55 55), ainsi qu'au niveau de la boutique TAC située dans le centre-ville. Il donne les coordonnées des autres points de vente. Le site indique également les modalités du transport à la demande, dont le numéro de téléphone est identique au précédent. Une rubrique « Perturbations » renseigne sur les changements ponctuels de trajet de lignes.

Chamonix Mont-Blanc : le site Internet www.chamonix-bus.com fournit diverses informations sur le réseau de bus (plans, horaires, tarifs). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.50.53.05.55), par courriel ainsi qu'au niveau d'un point information situé en centre-ville. Le site indique également les modalités du transport à la demande, dont le numéro de téléphone est identique au précédent. Depuis novembre 2004, Mont-Blanc Bus a équipé l'ensemble du parc d'un SIV : Système d'Informations Voyageurs. Il informe les passagers à l'intérieur des bus grâce à des écrans vidéo et/ou des bandeaux lumineux. Certaines de ces informations peuvent être mises à jour en temps réel, comme l'annonce sonore du prochain arrêt.

Thonon-les-Bains : Le site Internet www.leman-but.fr fournit diverses informations sur le réseau de bus (plans, horaires, tarifs, coordonnées des dépositaires en fonction du titre souhaité). Il indique également les perturbations sur les lignes en cas de travaux dans la rubrique « Info trafic ». Des informations sont également disponibles par téléphone (04 50 26 35 35) et via un formulaire à remplir sur le site Internet. Le site indique également les modalités du transport à la demande, dont le numéro de téléphone est le 04 50 26 66 45.

3.3 Autres services d'information

Il existe d'autres sources d'information, en particulier des annuaires professionnels qui recensent (entre autres) les entreprises de transport public, autocaristes, taxis ou location de voiture, comme par exemple <http://www.indexa.fr/> ou bien sûr www.pagesjaunes.fr. Ceci permet de retrouver, en plus des sites des réseaux, au moins une dizaine de sites Internet d'entreprises de transport, qui peuvent s'avérer utiles pour les transports inter-urbains, en particulier dans les départements n'ayant pas encore mis en place de centrale d'information.

Pour les taxis, il existe des portails nationaux comme www.francetaxis.com ou www.taxis-de-france.com). Enfin, sept sites de covoiturage ont été mis en place dont 4 dans le département de l'Isère. L'un sur l'agglomération de Grenoble, les autres autour de pôles secondaires : Sud Grésivaudan, Pays Voironnais, Pays Viennois. Les autres services d'autopartage concernent la Savoie, le département de la Loire et enfin l'ensemble de la Région (www.covoiturage-rhone-alpes.com). Deux services ont été mis en place pour l'autopartage : l'un privé (www.alpes-autopartage.fr) sur l'agglomération de Grenoble, et l'autre public, sur l'agglomération de Lyon (www.autolib.fr).

3.4 Information multimodale

3.4.1 La Région Urbaine de Lyon (RUL)

La Région Urbaine de Lyon, association regroupant les autorités organisatrices de transport⁵ intervenant dans l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, a développé l'outil d'information multimodale Multitud' : l'objectif est d'apporter un support d'information global sur l'ensemble du bassin de vie lyonno-stéphanois afin de renforcer l'usage des transports collectifs (Trains et cars TER Rhône-Alpes, Navettes Aéroport Satobus, cars interurbains, bus urbains) sur ce périmètre élargi. D'abord diffusé sur papier en mars 2003, il existe un site Internet depuis novembre 2003 (www.multitud.org) : on y retrouve les plans de l'ensemble des réseaux concernés présentés de façon homogène ainsi que les coordonnées des différentes structures intervenant dans les transports collectifs. Est également proposé un outil d'information sur les moyens d'accéder en transports collectifs à divers équipements publics sur le territoire.

L'objectif à terme est d'aboutir à la constitution d'une base de données commune sur l'ensemble des offres en présence afin de proposer à l'usager un outil interactif d'information multimodale : calcul d'itinéraires, consultation des horaires, ... (mise en place prévue courant 2009). Le second objectif est d'aboutir à une harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire pouvant aller jusqu'au développement de titres de transports uniques.

3.4.2 La GMCD de Grenoble

La « Gestion Multimodale Centralisée des Déplacements » (GMCD), est en cours de mise en place dans l'agglomération grenobloise. Il s'agit d'un partenariat entre la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, le SMTC de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropoles et la ville de Grenoble. Il aura pour but d'optimiser le fonctionnement des différents réseaux de déplacements sur l'agglomération grenobloise (réseau routier : autoroutes, VRU, RD, voies communales ; et réseaux TC : urbains, interurbains et ferré) en coordonnant les acteurs grâce à une vision en temps réel partagé et à des Plans de Gestion des Déplacements. Grâce à l'information disponible, il vise également à promouvoir et à développer la multimodalité ainsi que le report modal vers les transports collectifs et les modes doux grâce à un calculateur multimodal d'itinéraires et à la diffusion d'information en temps réel sur le fonctionnement des réseaux, et à contribuer au report spatial, temporel et modal notamment en cas de crise.

Un bâtiment commun réunira à partir du premier trimestre 2009 les différents postes de commande des exploitants. Un système informatique centralisera les informations et donnera une vision globale des réseaux aux exploitants et aux usagers. Un système d'information aux voyageurs : radio, PMV, SMS, Internet (adresse provisoire : <http://gmcd.la-metro.org/>), assistant personnel avec géolocalisation, information auprès d'un guichet, ..., diffusera l'information multimodale en temps réel de façon unifiée et complémentaire. Le site Internet proposera un calculateur d'itinéraires tous modes. Une page événement explicitera les perturbations et événements prévus (travaux sous les 2 mois) et en cours.

⁵Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Ain, Conseil Général de l'Isère, Conseil Général de la Loire, Conseil Général du Rhône, Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), Saint-Etienne Métropole, Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, Communauté de l'Agglomération de Villefranche-sur-Saône, Communauté d'agglomération du Grand Roanne, Syndicat mixte des Transports Urbains pour l'Agglomération Givordine (SYTUAG)

4. Un premier bilan

4.1 Ce qu'il faut retenir

En matière d'information routière, la plupart des départements fournissent les perturbations liées aux chantiers, aux conditions météorologiques. L'agglomération lyonnaise bénéficie d'un dispositif assez bien étendu : CORALY et PC CRITER. La plupart des réseaux urbains des grandes agglomérations dispose d'un site Internet, avec les fiches horaires et avec des calculateurs d'itinéraires. L'intermodalité s'est développée : la carte OûRA utilisable sur le réseau TER s'est étendue à plusieurs réseaux de TC urbains.

La Région de Rhône-Alpes est donc sans conteste la région de l'aire d'études du Cete de Lyon la plus dynamique en matière d'information multimodale.

4.2 Perspectives

Le développement du réseau express sur l'agglomération lyonnaise pourrait être le départ d'une véritable réflexion sur l'information multimodale à l'échelle de la Région.

Par ailleurs, il convient de suivre l'évolution de la GMCD de Grenoble qui va prendre en compte l'ensemble des modes, et ainsi réaliser une vraie information multimodale. Enfin, une démarche de fédération de l'information entre les différents systèmes d'information voyageurs développés par la RUL, la Région, les Conseils généraux de l'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie a été lancée en début d'année 2008. Elle aboutit aujourd'hui à un cahier des charges sur une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La question posée par cette démarche est celle de l'architecture à mettre en œuvre pour donner la réponse la plus complète sur l'offre de transport à une demande intéressant les différents systèmes : architecture intégrée et centralisée avec une seule base de données, ou architecture répartie – de préférence - avec mise en place d'une application venant rechercher l'information dans chaque base.

4.3 Évolutions par rapport à la monographie de 2005

Au niveau de l'information routière, l'évolution principale se situe dans la création de sites Internet renvoyant l'information de différents PC.

En ce qui concerne les transports collectifs départementaux et surtout urbains, on peut noter que les réseaux qui ne donnaient auparavant des informations que par téléphone sont désormais presque tous dotés d'un site Internet apportant au moins des informations horaires, les tarifs et les plans du réseau. Les recherches d'itinéraires sont un peu plus développées. Quelques réseaux permettent de recevoir des informations automatiquement sur son téléphone portable

5. Glossaire

CDES : Cellule Départementale d'exploitation et de sécurité

Certu : centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Cete : centre d'Études techniques de l'Équipement

CG : Conseil Général

CRICR : Centre Régional d'Information et de Coordination Routière

CRT : Centre de régulation du trafic

DDE : Direction Départementale de l'Équipement

DRE : Direction Régionale de l'Équipement

GIE : Groupement d'Intérêt Économique

INRIA : Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LER : Ligne Express Régionale

PHILEAS : nouvelle version de la base de données horaires TER

PMV : Panneau à Messages Variables

PREDIM : Plateforme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale

PREDIT : Programme national de recherche et d'innovation dans les transports

PTU : Périmètre de Transports Urbains

RD : Route Départementale

RN : Route Nationale

SAEI : Système d'aide à l'exploitation et à l'information

SDIR : Schéma Directeur de l'Information Routière

SIC : Section d'Intervention et de Commandement de la Police Nationale

SIG : Système d'Information Géographique

SITER : Système d'Information TER

SIV : Système d'Informations Voyageurs

SMS : Short Message Service

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer

SRU : Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

TAD : Transport A la Demande

TC : Transports Collectifs

TCL : Transports en Commun Lyonnais

T-DMB : Terrestrial Digital Multimedia Broadcasting

TER : Train Express Régional

VP : Véhicule Particulier

VRU : Voie Rapide Urbaine

WAP : Wireless Application Protocol

© ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).

Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Dépôt légal: 2^e trimestre 2009

ISSN: 1263-2570

ISRN: Certu/RE -- 09-11 -- FR

Certu

9, rue Juliette-Récamier

69456 Lyon cedex 06

T (+33) (0) 4 72 74 59 59

Internet <http://www.certu.fr>

centre d'Études
techniques
de l'Équipement
de Lyon
25, av. François Mitterrand
Cas n°1
69674 Bron Cedex
téléphone: 04 72 14 30 30
télécopie: 04 72 14 30 35

centre d'Études
sur les réseaux
les transports
l'urbanisme
et les constructions
publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Certu

*Service technique placé sous l'autorité
du ministère chargé de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,
le Certu (centre d'Études sur les réseaux, les transports,
l'urbanisme et les constructions publiques)
a pour mission de contribuer au développement
des connaissances et des savoir-faire et à leur diffusion
dans tous les domaines liés aux questions urbaines.
Partenaire des collectivités locales
et des professionnels publics et privés,
il est le lieu de référence où se développent
les professionnalismes au service de la cité.*